



Du regard de l'autre
naît le handicap

HANDIRESSOURCES

N°14

SEPTEMBRE 2011

Le mot du webmaster

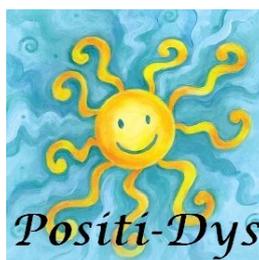
Ce lettre se veut être un complément du site.

Les personnes croisées dans les articles ont toutes un lien, personnel ou amical, avec le handicap, rien n'est le fruit du hasard. Cette lettre et le site en sont les preuves.

Dans chaque page, vous trouverez un lien « fichier texte » qui est une copie de l'article pouvant être lue plus facilement pour les personnes malvoyantes (logo texte).



Par convenance, les handicaps sont classés: P1 Moteur, P2 Men-



tal, P3 Auditif, P4 Visuel avec les logos adaptés.



Mais j'y ajoute trois autres pour plus de lisibilité: Langue Signes Française, Psychique, PMR hors fauteuil.



Bonne lecture à tous.
Joël Repessé

Handiressources@free.fr

Dans ce numéro :

5 Questions à Marie Christine	2
Mesures pour la rentrée scolaire	4
AVS	5
UPI ULIS	6
INSHEA	7
BIBRACTE MONT BEUVRAY	8
PARC DU MORVAN	10
LAURENT RODRIGUEZ	12
En +	13
En +	14

Rentrée scolaire 2011/2012

Les vacances se terminent et il faut envisager une reprise des cours. Où, comment?

Je dirai que pour les élèves handicapés la meilleure solution reste celle où ils se sentent bien même si pour nous, parents, ce n'est pas celle que l'on souhaiterait. Les parents assument beaucoup plus mal le handicap de leur progéniture et certains pensent, en choisissant pour eux, gommer celui-ci. Il faut toujours se dire que ce sont nos enfants qui vivent leur scolarité et pas nous. Notre rôle de soutien est évident mais comme pour tous les enfants laissons les choisir leur orientation. Travailler dans un domaine que l'on a pas choisi est déjà difficile lorsque l'on est « valide », comprenez que pour une personne handicapée c'est lui ôter ses espérances.

Un élève à besoin particulier a une tendance à en faire plus du fait de ses déficiences pour prouver qu'il est capable de réussir. Sachons lui faire comprendre que ce n'est pas nécessaire et que notre rôle d'enseignant est de l'accompagner dans ses efforts et de lui donner des documents, des outils suffisamment adaptés pour compenser ses difficultés. Un élève porteur de handicap a déjà prouvé, de part sa présence en classe, sa détermination d'apprentissage.

Il nous faut voir loin devant, amener l'élève vers une autonomie maximale, vers une ouverture d'esprit nécessaire à la découverte de la vie, qu'elle soit culturelle, sportive, ou autre mais une vie faite de choix personnels en compatibilité avec l'autonomie de chacun.

Faire comme tous, avoir le choix de voyager, de visiter musées monuments, etc. , faire des activités sportives... C'est nos choix qui nous ouvrirons les portes nécessaires à nous enrichir, ne pas attendre qu'on nous les ouvre car en majorité les personnes qui créent des besoins ou qui décident sont soit handicapées soit dans le giron de ces personnes.

5 QUESTIONS À

Marie-Christine MERESSE



1- **Pouvez vous vous présenter?**

J'ai 52 ans, suis en couple et mère d'une fille de 24 ans qui vit à Toulouse, je suis secrétaire à la Cie des bus de ville de Perpignan.

Je suis originaire du Pas de Calais et suis arrivée dans la région il y a 32 ans.

2. **Comment cet accident vous est-il arrivé ?**

J'ai subi un accident de la route le 20 janvier 2008 alors que j'étais la passagère d'une Harley Davidson pilotée par mon compagnon.

C'est intervenu sur la route montant au Perthus en fin d'après-midi

Nous avons été percutés par un véhicule avec 5 personnes à bord, conduite par un jeune homme de 19 ans et demi, en suspension de permis de conduire (déjà !), sous l'emprise du cannabis et de la cocaïne, qui plus est à 500 km de son domicile puisque originaire de Saint-Etienne no comment

3. **Quel ont été les grandes étapes de votre rééducation ?**

Après 4 jours de coma artificiel, j'ai été admise en soins intensifs pendant 3 semaines, j'avais de multiples fractures ouvertes (fémur, tibia genou cheville..) ainsi que le coude gauche cassé et le poignet droit. C'est la jambe gauche qui a morflé le plus je n'avais pas moins de 18 fixateurs.

Suite à une septicémie j'ai quitté l'hôpital de Perpignan pour aller à Paris pour tenter de sauver ma jambe. 1 an après l'accident j'ai demandé à être amputée au niveau tibial, en raison de plaies qui ne guérissaient pas et de divers protocoles d'opérations que l'on me proposait sans garantie de résultat. Il a fallu aussi me poser une prothèse totale de genou, celui ci ayant été bousillé et complètement inopérant.

Ensuite rééduc en centre en région parisienne (avec parfois quelques fenêtres thérapeutiques m'autorisant à regagner mon domicile). J'ai commencé à être appareillée puis je suis redescendue à Perpignan où j'ai demandé à être réadmise au centre de rééducation du Barcarès mais les douleurs persistant et n'arrivant toujours pas à lâcher mes béquilles, j'ai subi quelques examens qui ont révélé un descellement de ma prothèse de genou (trop d'appui sur un membre qui ne plie plus). J'ai appris que la seule solution était l'amputation fémorale que j'ai subi en avril dernier.

Le 30 juin dernier, on m'a posé une tige en titane, première étape de l'ostéo-intégration dont je vais bénéficier, la deuxième étape est prévue pour octobre avec ensuite de la rééduc spécifique pour ce nouveau type d'appareillage révolutionnaire.

4. **Comment envisagez-vous la vie depuis cet accident ?**

Depuis l'accident il est évident que j'envisage la vie autrement, disons que je vais laisser plus de place à "la vie et à ses plaisirs". Je pense voyager plus, refaire du sport comme avant, profiter plus et bien sur retravailler mais à mi-temps .

De plus, les hospitalisations à répétition font que l'on relativise beaucoup plus et que l'on ouvre mieux les yeux sur les choses essentielles de la vie et que l'on ne s'encombre plus des gens qui n'en valent pas la peine. On se rend très vite compte de ceux qui sont importants et des autres. Le rapprochement avec la famille est aussi évident (mes parents vivent à l'autre bout de la France, et ma fille vit à Toulouse) mais les appels téléphoniques sont devenus plus fréquents et vitaux pour eux comme pour moi.



5. Que diriez-vous aux femmes dans votre situation physique ?

je sais que je vais y arriver, que mon chemin de vie est ainsi fait et qu'il faut l'accepter pour avancer, même si cela n'est pas toujours facile.

*Le handicap (je déteste ce mot, je préfère dire que je suis : **DIFFERENTE !!**) rend astucieux, combatif et organisé.*

il faut s'accrocher coûte que coûte : pour soi, pour son compagnon, ses enfants, son entourage proche et ses amis qui vous attendent tous au tournant et auxquels vous avez très envie de prouver qu'un jour vous vous tiendrez debout comme eux et sans plus avoir besoin de leur aide.

Il faut se fixer des objectifs réalisables pour pouvoir ensuite envisager des projets plus fous

IL N'Y A RIEN D'IMPOSSIBLE A REALISER, IL FAUT JUSTE LE VOULOIR ET SE DONNER LES MOYENS D'Y ARRIVER.

voilà mon message..... si celui-ci peut apporter de la positivité à tous ceux qui en ont besoin c'est tant mieux



Mesures pour la rentrée scolaire

Au lendemain de la 2e conférence nationale du handicap, dont le thème était « Pour une société inclusive pour tous et à tous les âges de la vie », le ministère de l'Éducation nationale précise les mesures effectives dès septembre prochain, pour « garantir l'accès de tous à l'éducation et à la formation ».

Mais que sera l'accès pour tous si l'accès physique aux établissements scolaires n'est pas garanti en raison des dérogations consenties sur les constructions d'établissements.

Intéressons-nous plus particulièrement au dossier de l'accompagnement du handicap dans les établissements scolaires.

Quelques chiffres

La scolarisation des enfants handicapés en milieu ordinaire a fortement augmenté. Ainsi, en 2010, ils sont 201 406, soit 32 % de plus qu'en 2005. La très grande majorité (près de 90 %) est scolarisée à temps plein.

Dans le même temps, logiquement, l'accompagnement a aussi progressé : deux fois plus d'auxiliaires de vie scolaire (AVS) en 2010 qu'en 2007, soit 23 261 équivalents temps plein, ce qui représente un budget de 342,5 M€.

Les nouvelles mesures pour la rentrée scolaire 2011

L'effort financier total consacré à l'accompagnement des enfants handicapés augmentera de 40 % entre 2010 et 2013, soit + 200 M€ sur la période. 2 000 assistants de scolarisation qualifiés supplémentaires seront recrutés dès la rentrée 2011, 4 500 pour la rentrée 2012 et 7 200 pour la rentrée 2013, par rapport à 2010.

Recrutement d'auxiliaires de scolarisation

Le ministère de l'Éducation nationale veut renforcer la qualité de l'accompagnement par le recrutement d'auxiliaires de scolarisation « mieux formés, plus qualifiés ». Ils seront recrutés sous contrats de droit public, pour des périodes de trois ans (renouvelables une fois). Cela permettra de travailler dans la durée, gage de la qualité de l'accompagnement.

Disparition des contrats aidés au profit des AVS-Co

Les actuels titulaires de contrats aidés seront progressivement remplacés par des auxiliaires qualifiés, des « assistants de scolarisation ». Cela devrait débuter en 2012.

Ainsi, en milieu ordinaire, le recours aux assistants de vie scolaire collectifs (AVS-Co) sera développé au sein de pôles ressources mutualisés et animés par les enseignants référents, selon un maillage à définir en fonction du niveau de scolarisation.

Chantier des AVS

Une réflexion sera engagée sur :

- la nécessité d'accompagnement individuel adapté, pour les situations où l'accompagnement collectif n'est pas suffisant. Le ministère envisage ainsi de recentrer le dispositif des AVS-I sur les situations où les pôles ressources des établissements ne pourront pas faire face ;
- les besoins d'accompagnement des enfants concernés dans et hors l'école. Il faudra ainsi envisager davantage de continuité entre le temps scolaire (Éducation nationale) et l'accompagnement des enfants dans leurs différents lieux de vie, hors temps scolaire (partenariat avec les associations) ;
- la sécurisation de leur gestion administrative, juridique et financière dès lors qu'ils sont pris en charge en partenariat avec des associations.

Concernant leurs attributions, il sera procédé au développement et à la généralisation « d'outils d'aide à l'évaluation des besoins et à la décision (référentiel) ». Des modules de formation/spécialisation seront mis en œuvre, si nécessaire.

Texte de référence :

[Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des](#)



AVS, AVS I, AVS CO

Les AVS sont des assistants d'éducation que la circulaire n° 2003-093 du 11 juin 2003 permet de mettre au service d'un accompagnement à l'intégration scolaire, individuelle (AVS-i) ou collective (AVS-co), des élèves handicapés.

Quatre objectifs de cet accompagnement des AVS:

1. une garantie d'accueil et d'installation dans des conditions de sécurité et de confort :
2. un relais entre les consignes et les actions de l'enseignant et le travail de l'élève :
3. une aide à la participation à la vie scolaire :
4. une aide au respect des règles de la vie en société :

Il faut en distinguer deux types:

Les AVS ayant une fonction collective (AVS-co) :

qui sont orientées vers l'aide à une équipe d'école ou d'établissement, intégrant plusieurs jeunes handicapés (classe d'intégration scolaire (CLIS) ou unité pédagogique d'intégration (UPI)).

Les AVS ayant une fonction individuelle (AVS-i) :

qui sont orientées vers l'aide à l'accueil et à l'intégration individualisés d'élèves handicapés (aide reconnue nécessaire par la commission départementale de l'éducation spéciale (CDES)).

Les AVS-i chargés du suivi individuel d'un élève handicapé peuvent être amenés à effectuer quatre types d'activités :

- des interventions dans la classe définies en concertation avec l'enseignant : aide aux déplacements et à l'installation matérielle dans la classe, aide à la manipulation du matériel scolaire, aide aux cours de certains enseignements, facilitation et stimulation de la communication entre le jeune handicapé et son entourage, aide au développement de son autonomie ;
- des participations aux sorties de classes occasionnelles ou régulières ;
- l'accomplissement de gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou para médicale particulière, aide aux gestes d'hygiène ;
- la participation à la mise en œuvre et au suivi des projets individualisés de scolarisation.

Ainsi définies, ces missions ne peuvent conduire les AVS-i à se substituer ni à des personnels enseignants, ni à d'autres professionnels du soin, de l'éducation ou de la rééducation.

Les AVS-co exercent des fonctions d'assistance à l'équipe pédagogique. Ces fonctions d'assistance doivent être partie intégrante du projet d'établissement ou d'école, les besoins d'assistance doivent donc faire l'objet d'une analyse spécifique. La mission des AVS-Co est distincte de la mission d'enseignement et ne peut s'y substituer. Les AVS-Co appartiennent à l'équipe éducative et participent, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant et sous l'autorité du directeur d'école ou du chef d'établissement, à l'encadrement et à l'animation de toute action éducative conçue dans le cadre du projet d'école pour l'aide aux dispositifs collectifs d'inclusion des élèves handicapés (CLIS, ULIS...).

Les missions des AVS-Co :

- Accompagnement dans des classes d'accueil de l'établissement
- Assistance et interventions dans la classe ou l'unité spécialisée
- Interventions en dehors des temps d'enseignement
- Participation aux sorties de classe
- Participation au suivi des projets d'intégration .



UPI, ULIS

Les Ulis (ex-UPI) sont des structures pédagogiques d'appui à l'intégration scolaire des adolescents handicapés dans l'enseignement secondaire. Elles sont différenciées par type de handicap.

TFC : troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole).

TED : troubles envahissants du développement (dont l'autisme).

TFM : troubles des fonctions motrices (dont les troubles dyspraxiques).

TFA : troubles de la fonction auditive.

TFV : troubles de la fonction visuelle.

TMA : troubles multiples associés (pluri-handicap ou maladie invalidante).

Trois situations:

A) L'ULIS en collège

Les élèves sont détenteurs d'un livret personnalisé de compétences (LPC) en référence au Socle Commun de Connaissances et de Compétences (SCCC) ;

Ils ont la possibilité de passer les épreuves du diplôme national du brevet ainsi que celles du certificat de formation générale ;

Ils entrent, de manière ajustée, dans le dispositif du parcours de découverte des métiers et des formations.

b) L'ULIS en lycée général et technologique

Les élèves sont accompagnés pour préparer leur entrée dans l'enseignement supérieur ;

au moment venu, ils seront mis en contact avec le référent "handicap" de l'enseignement supérieur.

c) L'ULIS en lycée professionnel

Les élèves ont accès aux formations professionnelles de leur lycée ou des lycées et des établissements du réseau ;

les chefs de travaux organisent le lien avec les Cap-emploi, les CFA, et d'autres établissements proposant des plateaux techniques, en vue de la mise en œuvre de stages et de la projection d'insertion professionnelle ;

Le LPC continuera d'être renseigné. Une attestation de compétences sera délivrée à chaque élève à sa sortie de l'ULIS.

Les élèves en situation de handicap ou de maladies invalidantes dont les difficultés ne peuvent être entièrement assurées dans le cadre d'une classe ordinaire peuvent faire l'objet d'une scolarisation en ULIS. Ils doivent recevoir un enseignement adapté qui met en œuvre les objectifs prévus par le projet personnalisé de scolarisation, incluant, autant qu'il est possible, des plages de scolarisation dans les classes de référence de l'adolescent.

La CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) notifie à chaque famille la décision d'orientation en ULIS ainsi que la désignation de l'établissement dans lequel leur enfant sera scolarisé. Le chef d'établissement procède alors à l'inscription.

L'entrée de l'élève en ULIS suppose l'élaboration d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), intégrant un projet personnalisé d'orientation (PPO) et assurant la cohérence des différents dispositifs d'accompagnement à partir d'une évaluation globale des besoins de l'élève (accompagnement thérapeutique, rééducatif, ...). Voir un développement sur le PPS en point 2 de la fiche "[Scolarisation des élèves porteurs d'un handicap en milieu scolaire ordinaire](#)".

Suite

Sites intéressants:

<http://www.reseau-upil.fr/> UPI ULIS en Lycée professionnel - Voir la page du [site Éduscol](#) consacrée à ce sujet.—Les ULIS ont remplacé les UPI à la rentrée 2010 ([circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010](#)).



INSHEA

Établissement d'enseignement supérieur, l'INS HEA agit pour la scolarisation, l'éducation et la formation des publics à besoins éducatifs particuliers.

Ses missions

La **recherche** sur l'accessibilité des systèmes éducatifs et l'insertion sociale et professionnelle des personnes à besoins éducatifs particuliers.
La **formation** pour l'accueil, l'éducation et l'intégration des jeunes en situation de handicap destinée au personnel de l'éducation nationale, des établissements spécialisés, de la santé, des collectivités, des associations, des cellules handicap et aux référents handicap, parents et entreprises.

L'**expertise** dans la mise en œuvre des politiques d'éducation et de formation.
L'**information** sur l'adaptation scolaire et l'accessibilité collectée et diffusée par le centre de documentation.

Les ULIS en lycée professionnel

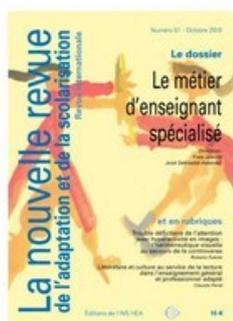
Le site consacré aux Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) des lycées, en particulier des lycées professionnels, a comme objectif de favoriser les échanges d'informations, d'expériences et de compétences entre tous les personnels impliqués dans ces dispositifs et leurs partenaires quelles que soient leurs fonctions et leurs approches professionnelles et institutionnelles. Sa vocation serait de devenir un « site » ressource » à portée nationale.

<http://www.reseau-upil.fr/>

Ce site est organisé selon quatre rubriques autonomes, bien que liées entre elles.

La **première rubrique** propose des ressources (références législatives et réglementaires, ressources bibliographiques, documentaires, audiovisuelles et des documents de formation et d'information).

La **deuxième** se présente comme un espace de mutualisation destiné aux différents acteurs directement concernés par ces dispositifs et tend à rassembler des documents, des outils, des comptes rendus d'expériences afin de créer un réseau d'échanges de pratiques entre tous les professionnels des Ulis accueillant des élèves présentant troubles des fonctions cognitives ou mentales (dont les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole).



Le métier d'enseignant spécialisé

N° 51 : 15 euros

Une **troisième rubrique** est consacrée aux contacts où notamment se trouve un annuaire des Ulis en lycée professionnel.

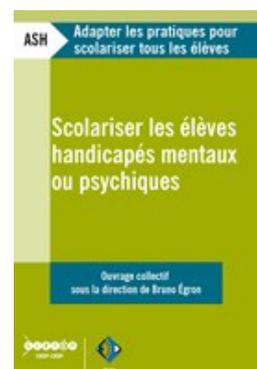
Enfin une **dernière rubrique** propose un document de guidance et une enquête en ligne (avec des résultats régulièrement actualisés).

Dans le cadre du projet européen EQUAL Action 2 Renforcement (septembre 2007-juin 2008) dont la tête de liste était l'association ASMOUNE en partenariat avec GRAFIC- Bretagne et l'INS HEA, la création d'un site consacré aux UPI des lycées a été décidée.

L'élaboration et la gestion de ce site ont été confiées à l'Institut national de Suresnes, compte tenu à la fois de son expérience de ces dispositifs et des moyens dont il disposait pour cette réalisation.

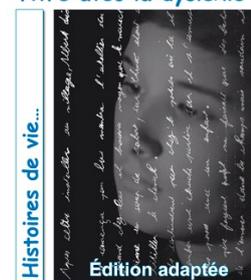


INS HEA
58-60, avenue
des landes
92150 Suresnes
Tél. :
01 41 44 31 00
Fax :



Indispensable,
20 euros.

Vivre avec la dyslexie



Édition adaptée

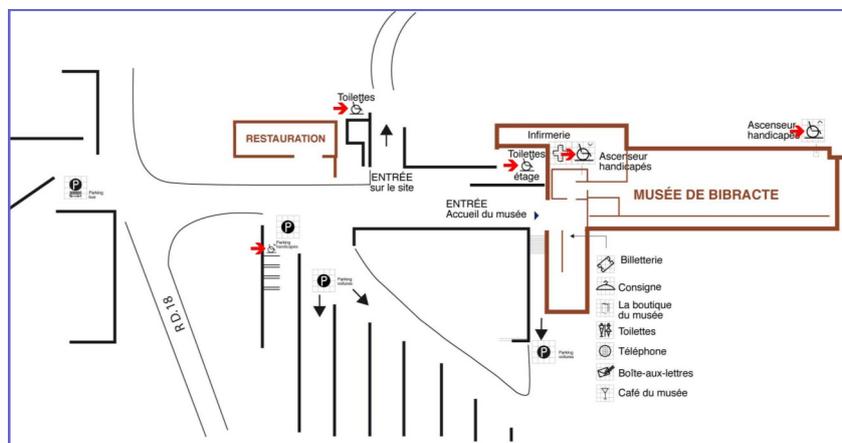
INS-HEA
Frédérique LAMALLE
Responsable de formation
à l'INS HEA
Christine PHILIP
Professeure de philosophie
Responsable de formation
à l'INS HEA

Revue adaptée à la
dyslexie, 220p
12 euros

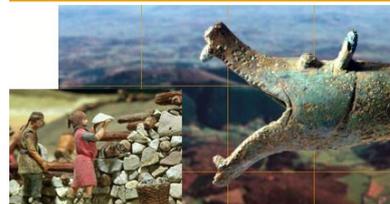
Bibracte: musée, site archéologique

Le musée de Bibracte a obtenu en juin 2003 le label national d'accueil et d'accessibilité "Tourisme & Handicap" pour les **handicaps mental et auditif**.

Ce label vise à favoriser l'accès au tourisme et aux loisirs des personnes handicapées en leur facilitant l'accueil et l'accessibilité au site. Vous pourrez découvrir le musée de Bibracte en compagnie d'un guide formé pour chaque type de handicap, ou à son rythme grâce aux audio-guides. (**Conseil handiressources: sachez vous séparer de votre audio-guide afin de profiter au mieux de ce que vous voyez**)



BIBRACTE



Ouverture musée

Le musée est ouvert chaque année de mars à mi-novembre, 7j/7j, de 10h à 18h (19h juillet-août)

Ouvert toute l'année groupe visite guidée.

Site archéologique

Le site est accessible toute l'année pour des véhicules équipés de macarons handicap. Il est uniquement fermé pour tous les véhicules en juillet et en août (navette gratuite mise à disposition du public). Mais de septembre à juin, tous les véhicules peuvent circuler sur le site.

Même si vous pouvez visiter seul, un guide est conseillé pour mieux appréhender les derniers résultats de fouille archéologique.



Le musée de Bibracte était labellisé sur le handicap moteur mais plus depuis quelques mois. Un renouvellement muséographique en 2011-2012 en permettra certainement le renouvellement bientôt, mise aux normes du rez-de-chaussée du musée (excavations aménagées en creux non protégées aujourd'hui) des 2012.

L'entrée principale du musée est de plain-pied. Tous les services nécessaires à ce type de public: trois places de parking, toilettes équipées, ascenseur capacité maximum quatre fauteuils roulants, sont présents.

Prêt de matériel adapté mis à disposition de tous gratuitement sur réservation, par exemple Joëlette, fauteuil mono-roue tous terrains qui permet de faire de la randonnée et du trekking*.

En projet, Nouvelle muséographie: zones d'atteinte des objets et de lecture des cartels, passerelles au-dessus des chantiers.



L'escalier principal est rassurant et mis en évidence par des lumières. Les entrées ou sorties "public" et "privé" sont bien distinguées.



Le personnel du musée a été sensibilisé à l'accueil et à l'intégration selon les activités ou les prestations proposées pour dans le cadre du handicap mental et psychique.

Des activités ludiques peuvent être prévues, il est donc nécessaire de prévenir avant votre visite pour un meilleur profit de celle-ci.

En projet, amélioration de l'éclairage et remise en question des textes de nos cartels, une pièce à toucher par alvéole.

L'aventure ensemble en Morvan

Le partenariat Bibracte/Morvan permet de proposer une offre complète au public concerné par les handicaps:

- ↳ pour partager des expériences et des savoir-faire,
- ↳ pour mutualiser les moyens humain et matériel afin de développer et promouvoir l'offre constituée.

Tourisme adapté - histoire d'un partenariat,

L'association Dream fut le levier du projet « *Morvan pour tous* » il y a déjà 5 années et, ensemble, sont à l'origine du projet « *du Parc naturel régional du Morvan* ». A la différence des Parcs nationaux dont la seule vocation est la protection du milieu naturel, un Parc naturel régional a pour mission d'aider les hommes et les femmes qui l'habitent à mieux vivre en harmonie avec leur environnement. Il s'agit d'aménager, d'équiper, de développer dans le respect et la valorisation des patrimoines naturels et culturels.

Avant même l'expérimentation du Label « *Destination pour tous* » le Parc naturel du Morvan avait imprimé la dynamique nécessaire à l'accessibilité des sites qu'ils soient touristiques ou commerciaux.



Il semblait donc naturel que la région soit choisie pour l'expérimentation du label « *Destination pour tous* ».

Dans le cadre du projet « *Destination pour tous* » trois commissions ont été mise en place.

Commission tourisme:

Se sont associés:

- ↳ le Parc Naturel Régional: mission « *Morvan pour tous* » et pilotage « *Massif Central pour tous* ». Achat de pool de matériel en commun et partenariat régulier avec les équipes des DRT, CRT et CDT 71 ou ADT 58.
- ↳ Bibracte
- ↳ Les hébergeurs et les prestataires d'activité nature : sensibilisation et création de produits. Ex : L'espace Saint-Ex à Autun (hébergement groupes avec 8 lits PMR à Autun), Tree Climbing France (grimpe d'arbres),...
- ↳ Les associations liées au handicap : tests et conseils sur notre offre. Organisation d'un raid nature handi-valide pour les jeunes avec L'association DREAM .
- ↳ En tout plus d'une quarantaine de dispositifs...

Il ne faut pas oublier que ce recensement des dispositifs avait déjà été entrepris avant la mise en place de l'expérimentation « *Label Destination pour tous* ».

Des séjours tests ont été proposé afin de vérifier en réel la faisabilité du système et les améliorations à mettre en place.

Commission Transport:

Que ne serait ce projet si la mobilité des personnes handicapées n'avaient été prises en compte. Il existait déjà des transport adaptés et ce projet va permettre de les améliorer et d'en créer d'autres. Pour cela, le concours de différents organismes ont été nécessaires:

- ↳ Conseil général,
- ↳ Taxis,
- ↳ Transporteurs public,

↳ Associations d'usagers, etc. ...

Pour les TAD*, qu'ils soient du Morvan ou non, une mise aux normes des taxis et des commerces a été nécessaire pour une accessibilité efficace.

Commission Sports & Handicap

Beaucoup d'activités sportives existent déjà et les acteurs du tourisme en Morvan,

notamment l'association DREAM** ont à cœur d'adapter les activités dont un certain nombre sera mis en place en décembre. Pour cela, un service de prêt (voir dessous) existe déjà et sera mis à profit.

A noter le Raid d'automne qui aura lieu au lac des Settons - 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS

[Visiter le site internet](#) [Contacter par e-mail](#) Tél : 03 86 78 79 57

[Télécharger le dossier d'inscription pour le raid DREAM \(PDF - 749 Ko\)](#)

[Consulter la plaquette de communication \(PDF - 1377 Ko\)](#)

Activités	Voile, catamaran, aviron
Visites	Eaux vives
Evénements	Location VTT VTC
Offices de tourisme	Location ânes
	Location canoë
	Bien être
	Guides accompagnateurs
	Aéro club
	Bateau promenade
	Golf
	Pêche
	Piscines municipales
	Escalade
	Orientation
	Parcours aventure
	Grimpe dans les arbres
	équitation
	Paint ball

Prêt de matériel

Depuis presque 3 ans, la Maison du tourisme prête gratuitement sur réservation du matériel adapté : des bracelets d'escalade, des lomos, des modules tout chemin (MTC).

Cette année le Parc du Morvan étoffe son pool de matériel et met à disposition : des fauteuils de descente "le buggy bike", un bateau à propulsion électrique "l'oxoon", des modules tout terrain s'adaptant à tout fauteuil et permettant de rouler sur des chemins non revêtus, un handbike à assistance électrique et un véhicule électrique tout terrain "le boma".

Ces matériels, répartis sur les sites de la Maison du Parc, de la base Activital des Settons et Bibracte, sont à disposition du public sur réservation.

* TAD: transports à distance

** DREAM :Défi Raid Ensemble L'aventure en Morvan

DREAM, Raid d'automne

Lac des Settons - 58230 MON TSAUCHE-LES-SETTONS

le Raid nature Handivalides DREAM est une série d'épreuves accessibles à tous.

Au programme course d'orientation de précision, canoë, épreuve de tir (sarbacane et arc), attelage de chevaux, équitation, grimpe encadrée dans les arbres, tyrolienne, yo-yo...

Vous pouvez consulter les photos des différentes éditions du Raid en allant sur le site. [Cliquez ici](#)

Renseignements :

Maison du Tourisme de la
Maison du Parc,

Bibracte et Activital les Set-
tons.

[Contacter par e-mail](#)

Tél : 03 86 78 79 57

Laurent RODRIGUEZ, président des Foulards Verts (66)



Il y a des rencontres qui marquent une vie, celle-ci en est une.

Laurent Rodriguez est atteint de la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) depuis 1992, détecté à la suite d'une foulure à la cheville en se promenant autour d'un lac de montagne. Depuis, malgré des hauts et des bas, il résiste mieux que quiconque.

En 2004, Laurent fait appel au lycée professionnel Charles Blanc, section électrotechnique, pour la conception d'un système permettant l'appel en cas d'urgence, notamment lorsqu'il est couché. Ce système devait rem-

placer un autre, conçu avec sa famille et ses amis, mécanique et donc moins performant quant à la sensibilité de pression essentiel pour Laurent.

Nos élèves de BEP (ci-dessus) se sont investis tout de suite dans ce projet et dès la première visite, ont été marqué définitivement par cet homme, coincé dans un fauteuil, ne pouvant parler mais communiquant avec ses proches grâce à un code et utilisant l'informatique aussi bien qu'eux à l'aide d'un logiciel (suppleance.fr) ajusté aux petites fonctions qu'il peut encore faire en actionnant un contacteur fixé sur son bureau à l'aide d'un faible mouvement du genou. Cette impulsion actionne à l'écran un clavier virtuel qui permet de taper du texte, lettre par lettre. Il y a plusieurs claviers dont la souris, les accents, les chiffres et la communication. Un deuxième logiciel (penfriend) enregistre les mots utilisés le plus couramment dans un dictionnaire prédictif. Avec internet, Laurent est en contact avec beaucoup de malades de France et de plusieurs pays. Grâce à l'ordinateur, il est quasiment autonome pour écrire ses courriers et pour organiser les manifestations de son association.



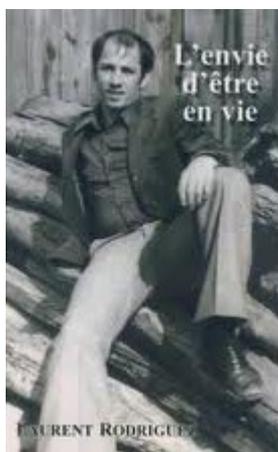
Nous avons travaillé ensemble sur ce projet ce qui nous a permis de découvrir un homme extraordinaire qui a mis beaucoup d'actions en place, notamment:

- ↳ Association « Les Foulards verts » qu'il a créé pour venir en aide aux personnes atteintes de SLA,
- ↳ Conférence médicale, tous les ans en janvier, sous l'égide du professeur William Camu, neurologue, spécialiste de la SLA, Hôpital Guy de Chauliac Montpellier,
- ↳ Soirée Foulards verts, en mars, rdv annuel,
- ↳ Soirée humanitaire
- ↳ Informations auprès des malades et des infirmiers(ères),
- ↳ Etc...

Décrire Laurent Rodriguez, c'est décrire le courage d'aller de l'avant, c'est parler d'une famille unie depuis 20 ans autour d'une bataille contre la maladie, c'est parler d'engagement auprès des autres, malades, familles ou soignants, c'est parler de préoccupation de l'autre.

C'est aussi ne pas oublier que, contre une maladie comme celle là, on ne gagne pas mais que chaque minute reprise est une minute pour parler, informer, reconforter, communiquer....

En ce sens, Laurent Rodriguez a quelque part vaincu cette maladie car son action répétée au jour le jour a permis très certainement d'augmenter le volume de la recherche et l'ouverture d'une voie d'accompagnement des malades en attendant les résultats plus probants des études en cours.



L'envie d'être en vie est l'histoire d'un combat inouï : celui que mène Laurent Rodriguez contre l'effroyable maladie de Charcot, également appelée sclérose latérale amyotrophique. Cette affection incurable, mortelle à courte échéance, et lourdement handicapante, a frappé Laurent à l'aube de ses 40 ans.

Pour la médecine, ainsi que pour ses proches, Laurent est un exemple de courage et de volonté : sa lutte acharnée qui dure depuis près de seize ans relève du miracle. Elle ne connaît pas de précédent dans le monde.

Survivre à une telle maladie ne se fait pas en se repliant sur soi, mais bien en s'ouvrant aux autres. Aimer, donner et partager sont les maîtres mots de cet ouvrage. C'est une leçon de vie, mais rien qui ne ressemble à un cours magistral ; voici plutôt un témoignage humble, émouvant et plein d'espoir, destiné à tous les publics.

Hérault Tribune

Conférence médicale sur la SLA ([compte-rendu ici](#))

Chaque année a lieu au Soler (66), une conférence médicale où se sont réunis (en janvier 2011):

- ↳ Antoine Alias, *membre des Foulards Verts, aide-soignant et maître conférencier*
- ↳ Professeur William Camu, *neurologue, responsable du centre SLA de Montpellier*
- ↳ Mr Georges Couci, *ergothérapeute au Centre SLA de Montpellier*
- ↳ Mme Sandra Roy, *psychologue au Centre SLA de Montpellier*
- ↳ Mme Agnès Gonzalez et Mr Didier Accaries, *infirmiers au Centre SLA de Montpellier*
- ↳ Mr François Calvet, *Député Maire de Le Soler*
- ↳ Dr Jacques Arpaillange, *pneumologue à Perpignan*
- ↳ Mme PUNZANO, *ergothérapeute*
- ↳ Mr. BERNARD, *Masseur Kinésithérapeute des Escaldes, lieu de séjour et de répit pour les familles et les malades*
- ↳ Mr Cédric Commes, Mme Isabelle Hylari, *de La Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.) de Perpignan*
- ↳ Mr Yves Tronchon, *Délégué général de l'ARSLa*

Cette conférence permet de parler des différentes avancées médicales ou autres, de faire le point sur la recherche. Question traitement par exemple, le Rilutek est le seul médicament commercialisé dans la SLA, il est le plus souvent associé à la vitamine E car il a été prouvé que cette vitamine améliore l'efficacité du Rilutek. De nouvelles molécules sont en cours et un essai avec un produit neuroprotecteur, des laboratoires Trophos, devrait se terminer fin 2011 début 2012. Une autre molécule, le despramipexole, devrait être mise à l'étude courant 2011.

Elle permet aussi et surtout d'expliquer ce qu'est la Sclérose Latérale Amyotrophique, ses conséquences dans la vie de tous les jours pour le malade et pour les accompagnants. La maladie étant évolutive il est nécessaire de comprendre que des appareils et appareillages vont être nécessaires. L'information est donc une nécessité absolue afin que les patients puissent bénéficier de toute l'aide utile au bon moment pour leur confort. Effectivement malgré cette maladie on reste vivant et la communication ne doit pas être rompue pour éviter l'isolement dans un corps qui ne répond plus.

C'est aussi une conférence où toutes les personnes présentes au côté de Laurent Rodriguez, sont des spécialistes de cette maladie et vous présentent les dernières informations des plus simples au plus pointues.

Pour plus de renseignements rendez vous sur le site des Foulards verts: [cliquez ici](#)

En +



La fête de rentrée à ne manquer sous aucun prétexte ! La 9ème édition du Défestival se déroulera les 16 et 17 septembre prochains à Paris au Champ de Mars.

Parmi les rares associations à bénéficier de ce site majestueux et exceptionnel chaque année, le collectif CQFD (*) offre chaque année une grande fête gratuite de la mixité: le Défestival.

Cette manifestation polymorphe célèbre les talents et les initiatives nous élevant chacun au rang d'acteur de notre environnement et de notre temps. Il réunit plus de 10 000 personnes à chaque rendez-vous... [Lire la suite](#)

(*) CQFD, Ceux Qui Font le Défestival; association créée en 2003

**DES VACANCES EN FAMILLE
TOUT SIMPLEMENT**



Le projet PASSERELLES est né d'un constat: comme les autres, les parents d'enfants handicapés souhaitent partir en vacances en famille, pourtant la majorité d'entre eux ne partent pas***

Fini le « casse-tête » des vacances !

Pour la plupart des parents d'enfants handicapés, projet de vacances rime trop souvent avec difficultés à résoudre : trouver un hébergement adapté, organiser les temps de soins de l'enfant, accompagner l'enfant dans un nouvel environnement sans repères, concilier activités de la fratrie et rythme de l'enfant, trouver des temps de repos seul ou en couple,, 41% des parents d'enfants handicapés déclarent avoir du interrompre prématurément un temps de vacances en raison des difficultés rencontrées, d'adaptation de l'enfant ou de surcroit de fatigue de l'un des parents, Et 43% d'entre eux déclarent inscrire, « par défaut », leur enfant handicapé en séjour adapté pour pouvoir bénéficier d'un temps de vacances avec leurs autres enfants,,,

Une solution d'accueil-relais sur le lieu de vacances.

Face à cette situation aux nombreuses conséquences, le réseau PASSERELLES favorise le départ en vacances des familles ayant un enfant handicapé, en leur permettant de trouver, à proximité de leur lieu de vacances, un accueil à la journée, pour leur enfant handicapé ou pour l'ensemble de la fratrie.

www.reseau-passerelles.org



Le Comité Départemental du Tourisme du Tarn vient de créer, cet été six séjours touristiques pour les personnes ayant une déficience motrice et/ou mentale.

Dans le cadre du label « Tourisme et handicap » lancé en 2001, les prestataires du Tarn se font de plus en plus nombreux à rendre leur établissement accessible.

Ces séjours permettent à la fois de valoriser l'accessibilité de l'ensemble des équipements touristiques du territoire mais permettent aussi de donner une information fiable à la clientèle en situation de handicap.

De deux jours à une semaine, ces séjours sont développés selon des thématiques : « Loisirs et instants supérieurs dans les monts de Lacaune », « Escapade et bien-être au cœur du vignoble Albigeois », « Au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc »...

Activités sportives (Voile, Joëlette, Fauteuil Tout Terrain...), visites culturelles (Musées, visite d'Albi...), découverte de la gastronomie du Sud-Ouest (Visite de Cave...) et détente sont au programme.

Ces produits touristiques ont été créés en collaboration avec le comité départemental handisport du Tarn et seront commercialisés par Tarn Réservation Tourisme.

Découvrez l'ensemble de l'offre sur notre site internet :

www.tourisme-tarn.fr

HANDI-RESSOURCES



Informations groupées

La lettre de l'ASH

Lettre mensuelle d'information destinée aux enseignants de l'adaptation scolaire et la scolarisation de élèves en situation de handicap... Et à ceux qui s'y intéressent...

JC Wiart - 06 01 01 91 36 - lettre-de-l-ash@yahoogroupes.fr - <http://www.crisalis-asso.org>



Decouvrez notre nouvelle garantie
Néo Solidarité

30 mutuelle
Intégrance
L'esprit de solidarité

NOUS ECOUTER

CLIQUEZ ICI



MENU

EMISSIONS

PODCASTS

LIENS

CONTACTS

VIDEOS

PROGRAMME
DE LA
SEMAINE

Grille des programmes

INFOS +	Heure	Semaine	Heure	Samedi	Heure	Dimanche
Ecouter Vivre INFO Ecouter l'INFO du Jour	5h00	Vivre Matin	5h00	Vivre Calin	5h00	Vivre Calin
	8h05	L'invité de la Rédaction				
Consultez les offres Hanploi.com ► Emplois	8h30	Vivre Matin Le Vivre Jeu	10h00	La santé mentale en Question	10h00	La santé mentale en Question
	9h00	A juste titre La vie des Entreprises				
Vous souhaitez participer > Cliquez ici	10h00	La vie des Associations	11h00	Science et Conscience	11h00	Animag
	12h00	Vivre FM c'est Vous	12h00	La semaine de la rédac'	12h00	La semaine de la rédac'
Faire un don	13h00	Les meilleurs moments du Week-end	13h00	Vivre Aprem' Week-end	13h00	Vivre Aprem' Week-end
	14h00	Vivre Aprem'	16h00	Vivre Soir Week-end	16h00	Vivre Soir Week-end
17h00	Vivre Soir	17h00				
	17h30		17h30		17h30	

A.N.A.E.

2011

VOL 23, Tome I à V, N° 111 à 115



N° 111 La Dyspraxie,

N° 112/113 Le développement du jeune enfant : les apports de la recherche à la prise en charge des enfants aujourd'hui et demain par les professionnels